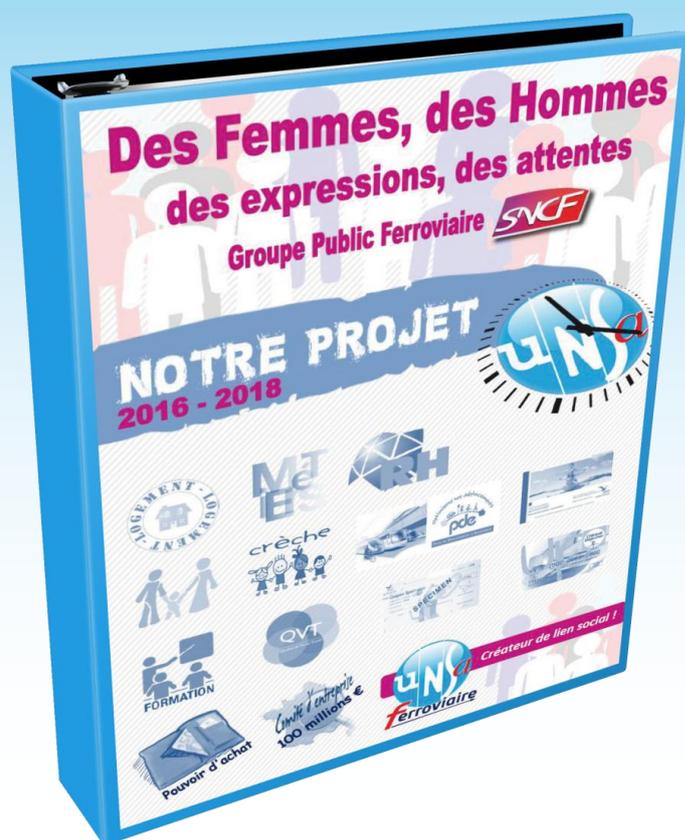


Agenda Social SNCF 2018

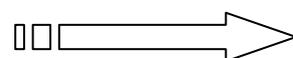
L'UNSA, reçue par la Direction du GPF SNCF, impulse de nouveau la dynamique !



Paris, novembre/décembre 2017

En 2014, l'**UNSA-Ferroviaire** valide par sa signature les "accords de modernisation". Ce texte volontariste sur un dialogue Social SNCF renouvelé et modernisé, négocié avec le Secrétaire d'État aux transports en place, prévoit notamment la création d'un agenda Social, contractualisé annuellement entre les parties prenantes.

Fidèle à ses engagements électoraux et à l'écoute des attentes des salarié(e)s, l'**UNSA-Ferroviaire**, reçue en bilatérale par la Direction du Groupe Public Ferroviaire (GPF) SNCF, impulse une politique volontariste en proposant l'inscription de nombreuses thématiques, qui incarnent les aspirations des Femmes et Hommes constituant le Groupe Public Ferroviaire SNCF.



SUIVEZ-NOUS...



UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS
Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65
E-mail : federation@unsa-ferroviaire.org





2018

Agenda Social

Bilatérale UNSA / Direction GPF SNCF

En plaçant le salarié(e) au Statut et Contractuel au cœur de ses choix et décisions, **L'UNSA-Ferroviaire** est devenue en quelques années la première force syndicale progressiste à la SNCF et dans la branche ferroviaire récemment créée. Riche de rencontres et d'échanges permanents avec les salarié(e)s au Statut & Contractuels du Groupe Public Ferroviaire SNCF, **L'UNSA** a présenté à l'Entreprise le 27 novembre 2017 vos priorités, qu'elle demande à inscrire dans à l'agenda Social 2018 :



Logement



Le logement est la principale source de dépense des salarié(e)s en France. **L'UNSA** priorise, lors de chaque échange avec le GPF SNCF, une politique d'embauche "de proximité" avec le lieu d'activité. Toutes les aides liées à l'employeur SNCF (parc locatif et prêts) doivent également être régulièrement médiatisées, notamment en direction des jeunes embauchés. Ces sujets sont pointés par **L'UNSA**, particulièrement au sein des grandes villes, à la forte pression immobilière.



Métiers



Face à un environnement qui évolue en permanence, **L'UNSA** entend mobiliser l'intelligence collective au service de l'entraide, de la coopération, de l'efficacité et du développement des compétences. **L'UNSA** est un acteur majeur de l'Institut des Métiers SNCF et des nouvelles entités *ad hoc* mises en place au sein de la Branche ferroviaire. Notre volonté et nos actions sont dédiées aux métiers des Transports ferroviaires et de la Mobilité. **Nous entendons concourir à renforcer l'employabilité des salarié(e)s, au sein de nos secteurs (cœur de métier historique et nouvelles perspectives) en perpétuelles évolutions et mutations, sous une ère numérique aux développements et incidences illimités.**



Accords RH et Qualité de Vie au Travail



L'UNSA est un acteur majeur dans la construction d'un nouveau socle social du GPF SNCF, décliné de l'agenda social obtenu suite à la réforme du ferroviaire. De multiples accords (Compte Épargne Temps, Égalité Homme/Femme, Travailleurs en situation de Handicap, Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, ...) sont en négociation ou en cours de finalisation, avec harmonisation des textes de l'ex ÉPIC RFF. **Nos propositions, pour la plupart d'entre elles intégrées, valorisent le salarié et son épanouissement professionnel.** **L'UNSA** entend bâtir les bases d'un nouvel accord Qualité de Vie au Travail (QVT), puisque celui bâti en 2014 a été dénoncé de façon arbitraire par CGT/SUD.



Parentalité et travail

crèche



Harmoniser parentalité, vie familiale et activité professionnelle, tient souvent du "casse tête" au sein de notre société moderne. Plus encore, au sein de certains métiers SNCF, aux contraintes horaires fortes. **L'UNSA** s'emploie depuis des années à orienter la Direction sur ce thème majeur, lié à l'épanouissement professionnel des femmes et des hommes, mais également à l'attractivité certaine en matière d'embauche. **L'UNSA s'engage à explorer toutes les solutions, comme l'intégration des familles de cheminots aux crèches interentreprises, pour une mise en œuvre prioritaire avec maillage et réseau national d'information.**



PME et IKV



La mise en place de Plans de Mobilité Entreprise (PME) est une démarche d'entreprise qui vise à rechercher, puis à mettre en place, **les mesures permettant de rationaliser les déplacements des salarié(e)s entre leur domicile et leur lieu de travail**, tout en favorisant le développement des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle (transports en commun publics, transports en commun dédiés, covoiturage, vélo). **L'UNSA souscrit pleinement à cette démarche** et entend la développer au sein des bassins d'emploi SNCF ; certaines régions SNCF ayant déjà élaboré un PDE, comme en Nord-Pas-de-Calais sur Lille Métropole en son temps. **L'UNSA intervient également afin de contractualiser un accord collectif Indemnité Kilométrique Vélo au sein du GPF SNCF pour les utilisateurs de la "petite reine"** (pour rappel, le salarié utilisant son vélo pour les déplacements domicile / travail pourrait bénéficier de 25 centimes d'euros par kilomètre dans la limite fixée à 200 euros par an et par agent, exonérés de l'impôt sur le revenu).



Formation



La formation du salarié est la pierre angulaire des compétences et de l'expérience. Qu'elle soit initiale, continue, de perfectionnement ou liée à un projet professionnel précis, la formation est un droit, décliné au sein d'accords dans le GPF SNCF. **L'UNSA** veille à leurs applications et déclinaisons au sein de toutes les strates de l'Entreprise. **L'UNSA intervient particulièrement pour l'adaptation aux soutiens de familles (contraintes particulières liées aux horaires et aux déplacements) ainsi qu'envers les personnes en situation de handicap.**



Titres-Restaurants



L'UNSA, début 2015, a sollicité seule la Direction de l'Entreprise SNCF afin de mener une étude de faisabilité concernant la dotation des Titres-Restaurants pour les agents SNCF. En réponse, la Direction a proposé une expérimentation au sein d'un panel d'agents à l'INFRA. Depuis **L'UNSA** a négocié et validé un accord pour le GPF SNCF. **L'UNSA démontre ainsi tout le bien-fondé de sa démarche. L'UNSA entend élargir ce dispositif au plus grand nombre au GPF SNCF et dynamiser la part employeur au plafond légal URSAFF de chaque loi de finances.** Cette démarche répond à une attente, notamment chez les 90 % de salarié(e)s ne pouvant fréquenter les Restaurants d'Entreprise SNCF.



Forfait-Jours



Le niveau d'implication et d'information UNSA a été salué par un très grand nombre de salarié(e)s de l'encadrement. À ce stade, l'UNSA reste en veille sur la déclinaison de l'accord et intervient régulièrement lorsque des dysfonctionnements sont constatés, via les comités de suivi de l'accord, pilotés par la Direction.



Services médicaux



La Médecine de Soins, du Travail et de l'Aptitude sont pour l'UNSA une richesse que peu d'Entreprises peuvent se targuer de posséder. L'UNSA a réitéré à l'Entreprise son exigence de maintien et de renforcement au sein du GPF SNCF, avec les moyens humains, logistiques et financiers nécessaires.



Facilités de circulation



Les facilités de circulation sont pour l'UNSA une partie intégrante du contrat liant le GPF SNCF et son personnel (et ayants droit). Toute tentative de régression de ce "pacte social" venant de la Direction ou de la tutelle sera combattue l'UNSA à la hauteur de l'attachement des salarié(e)s aux Facilités de Circulation.



Pouvoir d'achat



L'implication majeure de l'UNSA n'est plus à démontrer en matière de hausse de pouvoir d'achat : signatures d'accords salariaux valorisants (avant 3 années blanches imposées par la Direction), négociation du dividende salarial, négociation des accords d'intéressement (SNCF Réseau, SNCF Mobilités, avec action spécifique pour les 12 000 salarié(e)s de l'ÉPIC de tête avant négociation de son propre accord), octroi de primes (ex acteurs "HR Access") sont quelques-uns des exemples de nos actions au quotidien. L'UNSA s'engage également à utiliser tous les leviers pour entamer la phase "déblocage des grilles salariales" (sédentaires et roulants) libérant ainsi vos déroulements de carrières, suite aux réformes des retraites de 2008 et 2010. Ces grilles, créées en 1992, sont en effet devenues obsolètes au regard de l'allongement des carrières...



Comités d'Entreprise



L'UNSA travaille depuis des années afin de renouveler les prestations offertes aux salarié(e)s. Vos attentes au 21^{ème} siècle ont évolué, de manière significative, depuis la création de la SNCF ! Le budget global des Activités Sociales, issu de vos cotisations, s'élève à 100 millions d'euros. Consultez vos contributions Activités Sociales au taux de 1,721 % sur vos bulletins de paie : 650 € de contribution annuelle moyenne par salarié(e). Confortée par les résultats de notre enquête nationale en 2015, l'UNSA entend amplifier vos dotations en prestations individuelles, à l'instar des Chèques-Vacances et Coupons-Sport. Dotations plébiscitées par les salarié(e)s SNCF, là où l'UNSA est majoritaire ou arrive à créer l'émulation avec les autres Organisations Syndicales. L'UNSA considère que les Activités Sociales appartiennent aux salarié(e)s et à leurs ayants droit...



Objectifs UNSA



Ces thématiques argumentées représentent "VOS" et donc "NOS" priorités. Charge à l'Entreprise de prendre en compte les aspirations de ses salarié(e)s.

L'adoption du 4^{ème} paquet ferroviaire fin 2016 par la commission et le parlement européen, confirme le calendrier d'une libéralisation totale des marchés ferroviaires à terme. La portabilité (transfert) des droits des salarié(e)s est également un élément structurant, porté haut et fort par l'**UNSA**, à tous les échelons décisionnaires.

L'accord SNCF d'amélioration du dialogue social négocié entre autres par l'**UNSA**, créant des avancées notables et de la fluidité, a été dénoncé par les 2 OS en permanente contestation.

Dès lors, plus que jamais en responsabilité, l'**UNSA** œuvre afin de négocier et bâtir des accords de hauts niveaux, sécurisant le quotidien et les parcours professionnels des salarié(e)s du GPF SNCF, avec l'apport de nouveaux acquis.

2018 représente une nouvelle année charnière, avec son lot d'incertitudes sociales et sociétales.

Vous pouvez compter sur l'UNSA-Ferroviaire** pour toujours placer les agents, au Statut et Contractuels, au cœur de ses actions et axes revendicatifs...**



Donnez plus d'écho
à vos revendications
professionnelles !



ferroviaire

Syndicalisme de référence
des salariés du ferroviaire !

ON AIR